

QUESTIONNAIRE MÉNINGITE

En cas méningite l'assureur de votre prêt immobilier demandera un questionnaire spécifique.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Diagnostic :

.....

Date de découverte : _____ Dernière consultation : _____

TYPE :

Virale / Bactérienne / Tuberculeuse

.....

ÉVOLUTION :

Oui/Non

Détails :

.....

COMPLICATIONS :

Oui/Non

Détails :

.....

TRAITEMENT :

Date / Nature / Durée :

.....

ARRÊTS DE TRAVAIL :

.....

GUÉRISON :

Oui/Non

Date : _____

SÉQUELLES :

.....

INVALIDITÉ :

Oui/Non

Taux : _____ Catégorie : _____

FACTEUR PREDISPOSANT :

Oui/Non

Lequel :

.....

PRONOSTIC :

.....

Taille : _____ Poids : _____

TA : ___ / ___ Traitée : Oui/Non

Date : __ / __ / __ Signature :

Depuis 2012, PHENIX COURTAGE, s'est spécialisé dans la recherche d'assurance emprunteur risque aggravé de santé.

En complément de la [convention AERAS](#), nous pouvons vous aider à améliorer vos conditions d'assurance.

Une maladie déclarée à l'assurance emprunteur peut occasionner des surprimes, des exclusions ou encore des refus de garantie (incapacité, invalidité, IPT, ITT, IPP, MNO, ...).

Si la garantie d'invalidité spécifique AERAS existe, elle ne remplace pas pour autant les garanties obligatoires exigées par la banque.

Une assurance emprunteur est une couverture qui se doit d'être appréhendée de manière globale.

Pour faire appel à nos prestations de courtage :

- Mail : contact@phenix-courtage.fr
- Téléphone : 04 67 64 00 17
- Formulaire de contact site internet

Pour en savoir plus : [assurance prêt immobilier risque aggravé de santé](#)